

الاتحاد الجزائري لكرة القدم FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL الرابطة الولائية لكرة القدم - باتنة



LIGUE DE FOOTBALL WILAYA DE BATNA

لحنة الانضباط

Commission de Discipline

Procès-verbal N°: 10 Séance du 08/05/2022

Rencontres JEUNES (U15-U17-U19)

Membres présents:

Nom et Prénom	Qualité
BENAHMED Noureddine	Président
GUEBAB Djamel	Secrétaire
HAOUES Abdelouahab	Membre

Ordre du jour:

Traitement des affaires.

Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Edition 2015**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes :

06 et 08 ème Journée

		2.0			•			
Affaire No: 10	A T 4 T	•	1.1	100		10	t 1	/AA

Rencontre:- A.S.P.FOURAGE // F.S.DOUAR.DIS (U19) du: 06-05-2022

JOUEUR (S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LEMOUADAA MONCEF.TEDJEDDINE	2140354	FSDD	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
AOURRA MOHAMED	2140286	ASPF	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire Nº: 101

Rencontre: J.OUED-CHAABA //NADJAH.BATNA (U19) du: 06-05-2022

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BEN ALI	2160136	6 NADJAH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
A.NAFAA				•		
MARREF	2140136	NADJAH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
AMINE		IVADJAII				
FEDALI	2140164	2140164 JOC	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
ALI.A/RAHMANE		300	710011100011101111	Comportant and sportin	0110	

Affaire Nº: 102

Rencontre: RENNE-BATNA // STADE 1200 BATNA (U17) du: 07-05-2022

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUAFIA NOURISLAM	2160101	RENNE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
MAZIANI A.KRIM	2160110	1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire Nº: 103

Rencontre : RENNE-BATNA // STADE 1200 BATNA (U19) du : 07-05-2022

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

` '	. ,					
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BRAKTA MED.ADEM	2140140	1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire Nº: 104

Rencontre: M.C.B.EL-MADHER // A.ZANA-BAIDA (U19) du: 07-05-2022

JOUEUR	(S)	AVERTIS (S):
---------------	-----	-----------	---	----

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MOHAMMED-CHERIF AMMAR	2140160	МСВЕ	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
KHERCHOUCHE SOFIANE	2140242	MCBE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
KERMICHE MED.AMIR	2140083	AZB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
ATTAL MOUHSSIN	2140087	AZB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire Nº: 105

Rencontre: I.R.B.TIMGAD // J.S.B.BOULHILET (U19) du: 07-05-2022

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
NEMOUCHI AYOUB	2140107	IRBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N°: 106

Rencontre: I.R.N'GAOUS // W.B.M'DOUKAL (U19) du: 07-05-2022

JOUEUR (S) EXCLU (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MESSAOUDI MED.AMINE	2140555	IRN	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers arbitre.	100 R.G	1.500 DA

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)	
SAKRI	2140311	IRN	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G		
AHMED							
SEBKHI	2140226	WBM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G		
SAMIR	2140226	VVDIVI	, to creation creation	compensation operation	0110		
KOUICI	2140057	2140057	40057 WBM	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
A.RAHMANE		2140037 WBIVI	Avertissement.	comportement and sportin.	J-7 14G		

DIRIGEANT(S) SIGNALE(S): « ENTRAINEUR » (U15)

NOW ET PRENOW	N'LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	AKTICLE	AMENDE (2)
FADEL SAMIR	210246	IRN	Suspension de quatre (04) mois fermes A/C du : 08/05/2022	Comportement anti sportif (insultes) envers officiels.	100 R.G	7.000 DA

Affaire Nº: 107

Rencontre: T.S.BOUZINA // E.S.THENIET EL-ABED (U19) du: 07-05-2022

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ABA A. RAHMANE	2160481	TSB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire Nº: 108

Rencontre: N.R.B.BITAM // E.S.N'GAOUS (U17) du: 07-05-2022

JOUEUR	(S	AVERTIS (S):
---------------	----	-----------	---	----

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ABOUD A.HAK	2160644	NRBB	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	85 R.G	1.000 DA
KHARFALLAH FOUAD	2160236	ESN	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	85 R.G	1.000 DA

Affaire N°: 109

Rencontre: N.R.B.BITAM // E.S.N'GAOUS (U19) du: 07-05-2022

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LATTAFI ABDELOUAKIL	2140188	NRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BAGHDADI OUSSAMA	2140193	NRBB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire Nº: 110

Rencontre: C.R.B.GOSBAT //A.TELKHEMPT (U17)

du: 07-05-2022

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KHARFALLAH AYOUB	2160512	AT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire Nº: 111

Rencontre: C.R.B.GOSBAT //A.TELKHEMPT (U19) du: 07-05-2022

JOUEUR (S) EXCLU (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BEKHAKHECHA ANOUAR	2140444	АТ	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers arbitre.	100 R.G	1.500 DA
JOUEUR (S) AVERTIS (S):						
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ABDELKRIM A.RAHIM	2140447	AT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
MAKHLOUFI ZIAD	2140442	AT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Partie arrêtée à la 72' minute de jeu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, pendant la rencontre les joueurs de l'équipe A. TELKHEMPT contestent à un pénalty n'a pas accordé par l'arbitre.
- Attendu que, après le refus de continuer la rencontre de la part de l'équipe A. TELKHEMPT, l'arbitre décide de mettre fin à la rencontre, sur le score de quatre (04) à un (01) en faveur de l'équipe locale C.R.B.GOSBAT.

Par ces motifs la Commission de Discipline décide :

Match perdu par pénalité au club A. TELKHEMPT et en attribue le gain au club C.R.B.GOSBAT.

C.R.B.GOSBAT (03) points (03) buts (00) but A. TELKHEMPT (00) points

CLUB

Dossier transmis à la C.O.C

Affaire N°: 112

Rencontre: C.A.S.THENIET EL-ABED//J.S.TIGHARGHAR(U19) du: 07-05-2022

SANCTION (S)

ARTICLE

AMENDE (S)

JOUEUR (S) EXCLU(S):

N°LICENCE

NOM ET PRENOM

KHERHOUCHE AYMEN	2140216	JST	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif (insultes) envers arbitre.	100 R.G	1.500 DA
JOUEUR (S) AVER	RTIS (S):					•
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BOUHERAOUA HAMZA	2140212	JST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
SAADA A.HAK	2140206	JST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BOUGHIDA YOUSSOUF	2140386	CAST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
MALLEM AYMEN	2140379	CAST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
BELDIA	2140388	CAST	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N°: 113

Rencontre: C.A.S.THENIET EL-ABED // J.S.TIGHARGHAR(U17) du: 07-05-2022

JOUEUR (S) AVERTIS (S):

ANIS

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
LAIB HEMZA	2160413	CASTEL	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	
GAGUI MOHAMED	2160314	CASTEL	Avertissement.	Comportement anti sportif.	84 R.G	

Affaire N°: 114

Rencontre: PROTECTION-CIVILE // C.R.O-SI-SLIMANE(U15) du: 07-05-2022

JOUEUR (S) EXCLU (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENMERBI YOUNES.MOUNIB	2180611	CROSS	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif envers arbitre.	100 R.G	1.500 DA

Affaire N°: 115

Rencontre: C.R.B.TELKHEMPT //W.GOSBAT (U19) du: 07-05-2022

Partie arrêtée à la 38' minute de jeu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, pendant la rencontre les joueurs de l'équipe **W**. **GOSBAT** contestent sur les décisions de l'arbitre.
- Attendu que, après le refus de continuer la rencontre de la part de l'équipe W.GOSBAT, l'arbitre décide de mettre fin à la rencontre, sur le score de deux (02) à un (01) en faveur de l'équipe locale C.R.B.TELKHEMPT.

<u>Par ces motifs la Commission de Discipline décide :</u>

Match perdu par pénalité au club W.GOSBAT et en attribue le gain au club

C.R.B.TELKHEMPT.

C.R.B.TELKHEMPT (03) points (03) buts W.GOSBAT (00) points (00) but

Dossier transmis à la C.O.C

Affaire N°: 116

Rencontre: C.SIDI-MAANCER //E.S.BOULEFRAIS (U-19) du: 07-05-2022

Rencontre n'a pas eu lieu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du soigneur de l'équipe locale C.SIDI-MAANCER.

Par ces motifs la Commission de Discipline décide (Art 14 R.G jeunes)

- Match perdu par pénalité au club C.SIDI-MAANCER et en attribue le gain au club E.S.BOULEFRAIS.
- > Une amende de cinq mille DA (5.000 DA) est infligée au club C.SIDI-MAANCER.

C.SIDI-MAANCER (00) point (00) but E.S.BOULEFRAIS (03) points (03) buts

Dossier transmis à la C.O.C

6

Affaire Nº: 117

Rencontre : U.S.B.ICHEMOUL //A.C.T'KOUT (U-15) du : 07-05-2022

Rencontre n'a pas eu lieu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du soigneur de l'équipe locale U.S.B.ICHEMOUL.

Par ces motifs la Commission de Discipline décide (Art 14 R.G jeunes)

- Match perdu par pénalité au club U.S.B.ICHEMOUL et en attribue le gain au club A.C.T'KOUT.
- > Une amende de cinq mille DA (5.000 DA) est infligée au club U.S.B.ICHEMOUL.

U.S.B.ICHEMOUL (00) point (00) but A.C.T'KOUT (03) points (03) buts

Dossier transmis à la C.O.C

Affaire N°: 118

Rencontre: I.R.B.TIMGAD //J.S.B.BOULHILET (U-15) du: 07-05-2022

Rencontre n'a pas eu lieu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du soigneur de l'équipe locale I.R.B.TIMGAD.

Par ces motifs la Commission de Discipline décide (Art 14 R.G jeunes)

- Match perdu par pénalité au club I.R.B.TIMGAD et en attribue le gain au club J.S.B.BOULHILET.
- Une amende de cinq mille DA (5.000 DA) est infligée au club I.R.B.TIMGAD.

I.R.B.TIMGAD (00) point (00) but J.S.B.BOULHILET (03) points (03) buts

Dossier transmis à la C.O.C

La séance s'est levée à 18.00

Le Président

N.BENAHMED



Le Secrétaire D.GUEBAB